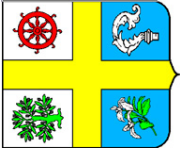


DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES		4
  COMMUNE DE DRAP PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N° 1		
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET DES SERVITUDES D'URBANISME		
Etabli par CPNU - Octobre 2013 54 rue Rossini - 06000 Nice		
PROJET ARRÊTÉ LE : 3 MAI 2012	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2012	
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 27/08/12 AU 27/09/12		
APPROBATION LE : 29/11/2012	Monsieur le Maire :	
MODIFICATIONS	MISES À JOUR :	
	Mise à jour N°1 le 30 mai 2013	

I- Liste des emplacements réservés d'infrastructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Emprise (m)
I.1	Élargissement de la voie	Commune	Chemin du Grec	6
I.2	Création de voie	Commune	Entre le chemin des Gras et le chemin vicinal de Drap au château	5
I.3	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Ste-Catherine	6
I.4	Élargissement de voie	Commune	Chemin de l'Hubac	7
I.5	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Nice à Peillon	9
I.6	Elargissement de voie	Commune	Route du Château	6
I.7	Création de voie	Commune	La Lave	6
I.8	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
I.9	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
I.10	Création d'un cheminement piéton « Promenade du Paillon »	Commune	Berges du Paillon	4

II- Liste des emplacements réservés de superstructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Superficie (m²)
S.1	Création d'un parking	Commune	Chêne Vert	500 m²
S.2	Création d'un équipement scolaire	Commune	Plan du Moulin	975 m²
S.3	Création d'une salle polyvalente	Commune	Plan du Moulin	270 m²

~~III- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-a du code de l'urbanisme (Secteur d'études)~~

N°	Destination	Localisation	Superficie (m²)
1	Secteur d'études	Plan du Moulin	11 653 m²

IV- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-b du code de l'urbanisme (Mixité sociale)

N°	Destination	Localisation	Superficie (m²)
A	25% de la surface de plancher affectée à des logements locatifs conventionnés	Plan du Moulin	11 653 m² 4 735 m²

V- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-c du code de l'urbanisme (voies et ouvrages publics)

N°	Destination	Localisation	Emprise
d	Création d'une place publique piétonne	Plan du Moulin	1 278 m ²
e	Création d'une voie de desserte interne d'une emprise de 5 mètres avec aire de retournement	Plan du Moulin	702 m ²
f	Création d'aires de stationnement	Plan du Moulin	253 m ²